



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 110919

Texte de la question

M. François Loncle rappelle à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, que l'hôpital Necker de Paris est l'un des principaux établissements de l'Assistance publique, célèbre à juste titre pour son service d'urgences pédiatriques. Fondé en 1778, ce centre hospitalier avait été en partie reconstruit en 1966 par un disciple de Le Corbusier. Depuis 2008, il subit une complète restructuration qui a déjà suscité une polémique en raison de son impact sur le patrimoine immobilier d'un quartier ancien. Cette réaction apparaît encore plus compréhensible au vu des nouveaux bâtiments. Cette prétendue opération de rénovation ne s'apparente pas à de la chirurgie esthétique mais défigure le paysage de ce quartier. Les façades de cet immeuble évoquent davantage un centre de détention kafkaïen qu'un espace de soins. Cet hideux greffon architectural heurte le regard et provoque la nausée. Il est même susceptible de déclencher des affections originales chez certaines personnes sensibles qui, il est vrai, n'auront pas à aller loin pour se faire soigner, au risque toutefois de rechuter dès leur sortie. Ce nouveau bâtiment détrônera sans nul doute la tour Montparnasse, sommet jusqu'alors de la laideur architecturale parisienne, au point d'être dorénavant intégré dans les circuits touristiques. Il lui demande de lui expliquer les raisons ayant présidé au choix d'un projet architectural aussi douteux. Il souhaite savoir pourquoi la nécessaire entreprise de modernisation de l'hôpital Necker ne s'est pas effectuée dans le respect de l'environnement patrimonial.

Texte de la réponse

Le projet de modernisation de l'hôpital Necker a été mené dans un esprit de conservation du patrimoine historique de l'hôpital. Des espaces verts sont prévus autour du bâtiment construit selon les normes de « haute qualité environnementale ». Un environnement paysager avec la plantation de 200 nouveaux arbres est proposé aux patients et riverains mettant en valeur l'oeuvre monumentale de Keith Haring (1987). Le choix des matériaux a été étudié pour une optimisation du bien-être du patient et une intégration dans l'environnement. À titre d'exemple, la double façade en verre, dont la partie extérieure est traitée, permet une meilleure capacité d'isolation thermique et phonique. D'autre part, les baies ont des allèges basses permettant aux enfants d'avoir une vision sur l'extérieur depuis leur lit. En partie haute des fenêtres, le vitrage translucide a pour objectif d'adoucir le contre-jour et éviter l'éblouissement.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110919

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6225

Réponse publiée le : 4 octobre 2011, page 10633